COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

QUARTIERS CONCORDE/CROIX-BLANCHE

ÉLUE DE QUARTIER MARIÈME GADIO

Le Conseil de quartier de la Concorde, qui s'est tenu le mardi 20 mai à la salle Paul Langevin présidé par Marième Gadio, Adjointe au Maire déléguée à l'emploi, l'insertion et élue du quartier Parc du Château/Gare/Port-Premier et Concorde/Croix-Blanche s'inscrit dans la volonté municipale de renforcer la démocratie locale et la participation citoyenne. Ce rendez-vous a rassemblé habitants, élus, représentants de la police municipale et service cadre de vie autour d'un objectif commun : favoriser l'expression des préoccupations locales et construire des réponses partagées aux enjeux du quartier.

Ce temps d'échange a permis de dresser un état des lieux des difficultés rencontrées par les habitants, dans un climat d'écoute mutuelle et de dialogue constructif. Les discussions ont principalement porté sur des sujets majeurs : sécurité et tranquillité publique, accompagnement des jeunes, soutien à la vie associative, développement du sport, mais aussi cadre de vie et aménagements urbains.

Cette rencontre a permis de mieux cerner les attentes exprimées, de clarifier les champs d'action de chacun, et de souligner l'importance d'une réponse collective, fondée à la fois sur la prévention, la présence active sur le terrain, et le soutien aux initiatives citoyennes.

Ordre du jour

- **Accueil et présentation des intervenants**
- **Actions pour l'amélioration de la vie quotidienne**
  Cadre de vie, lutte contre les nuisances,
  Cité Educative, animations sportives, culturelles...
- **Projets d'aménagements urbains**
  Place Anatole-France, marché temporaire de la Patte d'oie, Hôtel de Ville...
- **Débats et questions diverses**
  Échanges ouverts sur des sujets variés soulevés par les habitants, suivis de réponses et de propositions concrètes.

Mardi 20 mai 2025 à 19h

Salle Paul-Langevin
1, rue Paul-Langevin

Vigneux sur Seine

PROJETS 2024-2032

Aire de jeux pédagogique au parc du Gros-Buisson

Conçue pour s'intégrer au parc, elle comprend des structures ludiques sur le thème des animaux, dans des tons doux (vert, marron), avec un sol en gazon synthétique et une clôture en bois assurant la sécurité des enfants.
Des arbres seront plantés pour offrir des zones d'ombre naturelles, avec un parcours de motricité « Chenille », un carrousel, des jeux à ressorts (Chouette, Caméléon, Abeille) et un tableau ludique pour les enfants.

Rénovation de l'Hôtel de Ville

Une nouvelle entrée : Extension du hall pour améliorer les conditions d'accueil et notamment à destination des personnes en situation de handicap. Le hall, largement vitré, participe à ouvrir l'édifice sur la Ville.

Un « guichet unique » : Pour améliorer la gestion de la relation aux citoyens, le guichet unique centralisera en un seul point « d'accueil » un certain nombre de démarches au service de l'administré.

Espaces vert : Agrandir et requalifier entièrement le parvis pour en faire un véritable lieu de circulation et d'échanges, en introduisant des espaces verts composés en gradines, tout en conservant le grand conifère existant.

Espace santé-sportif au Clos de la Régale

Offrir à tous la possibilité de pratiquer une activité physique dans un cadre chaleureux et inclusif.

Un espace sportif moderne, sécurisé et accessible.
Doté d'agrès robustes et faciles à utiliser, il propose une large gamme d'exercices de cardio-fitness et de renforcement musculaire.

Un espace ludique

- **Accessibilité universelle** : adapté aux juniors, séniors, personnes à mobilité réduite,
- **Un espace sécurisé** : une véritable salle de sport en plein air,
- **Un équipement écoresponsable** : conçu avec des matériaux durables certifiés FSC® et PEFC®.
- **Horaires** (sous réserve de l'évolution des usages) :
  - du 1er novembre au 28 février : 9h-17h
  - du 1er mars au 31 octobre : 9h-19h

Relocalisation temporaire du marché

« Une décision concertée et collégiale »
En déplaçant le marché, l'objectif est de préserver l'accessibilité du marché et de garantir la continuité sans interruption majeure, afin de ne pas nuire aux commerçants et aux consommateurs, et de maintenir l'activité économique locale.

A l'initiative de l'union des commerçants, une concertation a été menée pour déterminer le choix du jour de marché.
Les études de faisabilité technique sont toujours en cours.
L'implantation est définie à la Place du 14 Juillet, l'ensemble des dispositions techniques (branchements électriques, réseaux…) est en cours de chiffrage.

Réaménagement de la place Anatole France

Dans le cadre de la démolition de halle du marché, les objectifs sont :

- Maintenir l'îlot central en réduisant son emprise
- Redimensionner la chaussée pour l'adapter aux besoins et garantir une circulation sécurisée et plus fluide,
- Conserver du stationnement pour permettre le maintien des commerces et les redynamiser,
- Remise aux normes des trottoirs,
- Intégrer une circulation cyclable sécurisée,
- Revoir la signalisation et les marquages pour renforcer la sécurité de tous les usagers,
- Aménager un îlot végétalisé.

Lac Montalbot

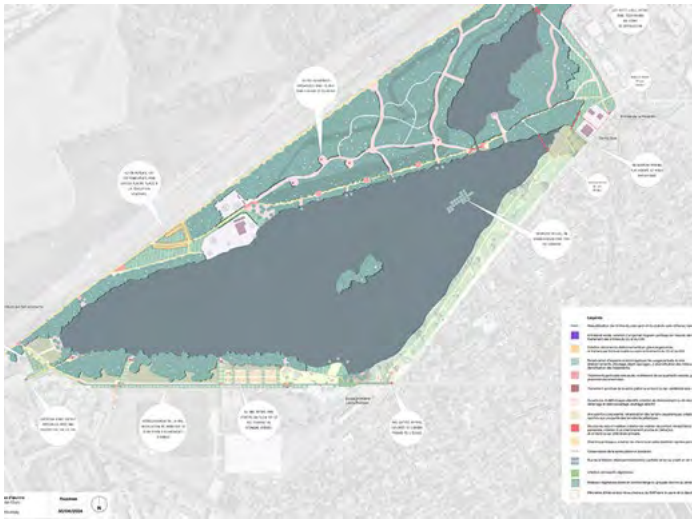

Le projet prévoit la boucle complète du lac.
Une passerelle flottante (au droit du Delta Club) devrait être réalisée. Outre la renaturation et la restauration des berges et des milieux aquatiques, le SyAGE assurera également la dépollution de la petite fosse Montalbot, concomitante au nord du lac.

Ces travaux permettront de prévenir et de lutter contre les inondations pluviales et fluviales (mur barrage Montalbot, vannes et poste anti-crue), à déconnecter les eaux usées des mauvais branchements afin qu'elles n'aillent plus dans la petite fosse, via le ru d'Oly pour réduire les pollutions, mais aussi à réguler les eaux de ruissellement depuis la forêt de Sénart pour limiter également les pollutions.

Création de la ZAC de la Place du 8 mai 1945

Calendrier prévisionnel

- Démolition de la Tour Charon : septembre 2025 (durée prévisionnelle : 6 mois)
- Relocalisation provisoire du marché, de la salle Ambroise Croizat, et du centre commercial : fin 2025
- Requalification et résidentialisation des logements par Les Résidences Yvelines Essonnes : mi-2026 – fin 2027
- Constructions des premiers lots : fin 2027
- Aménagement des espaces publics : 2026 – 2030

Programme

- Démolition de la Tour Charon (79 logements)
- 198 nouveaux logements en accession
- Réhabilitation et résidentialisation de 200 logements sociaux (Les Résidences Yvelines Essonne)
- Reconstitution du pôle Ambroise Croizat (145 m²)
- Création d'un pôle de Santé / Petite enfance (1 000m²) en rez-de-chaussée des bâtiments avec : PMI, Pôle médical, Crèche, Commerces (300 m²), Création d'un square paysager (4 000m²)
- Une nouvelle place de marché végétalisée (2 000m²), devant le futur équipement culturel (conservatoire, bibliothèque, salle de spectacle) : Choix de l'architecte prévu durant le mois de juillet.
- Requalification de l'escape autour du monument de la Resistance.

DÉBAT - QUESTIONS/RÉPONSES

■■■ SÉCURITÉ

Les habitants ont exprimé leur inquiétude face à la persistance des rodéos urbains, du trafic de drogue, des nuisances sonores et d'un sentiment général d'insécurité.

• Les trafics de stupéfiants relèvent de la compétence de l'État. La police municipale effectue des rondes, identifie les motos et procède à des confiscations si nécessaire.

• Une nouvelle réglementation contre les rodéos urbains a été mise en place par le ministère de l'Intérieur.

• Les données collectées sont transmises chaque semaine à la police nationale et à la préfecture.

• Pour des raisons de confidentialité (RGPD), seules des statistiques globales peuvent être partagées.

• Un site officiel du ministère permet de signaler les rodéos urbains. Les signalements citoyens renforcent l'efficacité des interventions.

Les habitants ont souligné que la vidéosurveillance, bien que nécessaire, ne remplace ni la prévention ni la présence humaine sur le terrain. Ils demandent davantage de patrouilles, notamment autour des écoles.

• Des opérations « Place Net XXL », coordonnées avec la préfecture, ont permis des saisies de stupéfiants et la fermeture de lieux utilisés pour le trafic.

• Un plan de modernisation des caméras est en cours : à ce titre, certaines implantations font actuellement l'objet d'ajustements technique pour garantir une couverture optimale et une efficacité renforcée.

• L'accès aux images reste réservé à la police nationale sur réquisition judiciaire.

Une habitante déplore le dysfonctionnement des caméras, notamment lors d'agressions ou de vols.

• Un plan de modernisation des caméras est en cours : à ce titre, certaines implantations font actuellement l'objet d'ajustements technique pour garantir une couverture optimale et une efficacité renforcée.

• Les images ne peuvent être consultées que sur réquisition judiciaire ou par la police nationale.

• La municipalité rappelle que les caméras ne remplacent pas la prévention ni l'intervention humaine. Elles restent un outil complémentaire dans une stratégie globale de sécurité.

Les participants ont signalé plusieurs dysfonctionnements et besoins d'amélioration :

• Place du 14 Juillet : attroupements, agressions, commerces ouverts tardivement.
• Espaces verts : manque d'élagage aux abords des écoles.
• Stationnement : difficultés dans certaines rues.
• Marché : demande de clarification sur un éventuel déplacement et la création d'un marché couvert.

• L'élagage dépend du bailleur Élogie-Siemp, qui sera relancé.

• Le projet de relocalisation du marché est à l'étude. Des informations plus précises seront bientôt partagées avec les riverains.

■■■ PROJETS/CADRE DE VIE/AUTRE

Les habitants regrettent la disparition des éducateurs de rue, les horaires peu adaptés du service jeunesse et un manque d'accompagnement pour les jeunes en difficulté.

Des dispositifs existent, notamment via le centre social l'Amandier (ateliers de parentalité, stages de persévérance scolaire).

Le maire convoque régulièrement les familles des mineurs concernés pour des rappels à l'ordre.

La ville soutient les jeunes à travers la culture, le sport et l'éducation, tout en rappelant le rôle central des parents.

La prévention reste une priorité, notamment face à un taux élevé de décrochage scolaire (30%).

Un habitant insiste enfin sur le rôle clé des associations de quartier. Il demande plus de moyens pour soutenir les actions locales dans les domaines de la culture, du sport et de l'éducation.

Des habitants ont rappelé que le sport est un levier d'insertion important, mais que les frais d'inscription restent un obstacle pour certaines familles.

• La Ville a investi dans plusieurs projets sportifs structurants et soutient activement les associations de quartier.

• La municipalité est consciente que les moyens restent limités mais œuvre à renforcer les subventions dans la mesure du possible.

• Une approche complémentaire entre réponse pénale, actions éducatives et initiatives sportives est promue.

Un habitant a souligné l'importance du tissu associatif local dans les domaines culturel, éducatif et sportif, et a appelé à un renforcement des moyens.

• La ville soutient activement les associations de quartier et investit dans des équipements sportifs structurants.

• Elle reconnaît les contraintes budgétaires mais souhaite renforcer les aides existantes.

• Une approche globale alliant prévention, éducation, réponse pénale et initiatives sportives est encouragée.

Des habitants ont également alerté sur le coût des inscriptions sportives, qui constitue un frein pour certaines familles.

Cette réunion du Conseil de quartier Concorde a permis un dialogue direct entre habitants, élus et représentants des services municipaux. Les échanges ont mis en lumière des attentes fortes en matière de sécurité, de prévention pour la jeunesse, de soutien aux associations et d'amélioration du cadre de vie.

Des actions sont déjà en cours (modernisation de la vidéosurveillance, coordination avec la préfecture, projets sportifs, soutien éducatif), mais la mobilisation des habitants et le renforcement des moyens restent essentiels pour construire des réponses durables.

La municipalité s'est engagée à assurer un suivi des points soulevés et à maintenir un lien régulier avec les habitants dans le cadre de réunions futures.

PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER

Mardi 25 novembre 2025 à 19h
à la salle Paul-Langevin
1, rue Paul-Langevin

Les atouts des conseils de quartier

Associer les habitants à la vie et à l'avenir de leur quartier

Améliorer la qualité de l'action publique

Écouter, suggérer et dialoguer ensemble

Scanner pour la télécharger

Contact : 01 69 83 56 21 / democratieparticipative@vigneux91.fr
www.vigneux91.fr